



RETOUR SUR LA CONCERTATION

UN PLUi ÉLABORÉ EN CONCERTATION AVEC LA POPULATION

L'élaboration d'un PLUi est un moment privilégié pour instaurer un dialogue continu avec les acteurs du territoire – élus, habitants et usagers – afin de les informer quant à la nature et aux objectifs du projet et de les associer pleinement à la démarche.

Pour cela, la Communauté d'agglomération met en place un large dispositif de concertation et de communication.

RETOUR SUR LE QUESTIONNAIRE HABITANTS ET LES 4 BALADES PAYSAGÈRES.

Des dispositifs de concertation déployés entre juin et septembre 2022 pour nourrir le diagnostic.

LES 4 BALADES PAYSAGÈRES EN CHIFFRES ET IMAGES

Ces balades visaient à recueillir votre expertise d'usage sur le diagnostic réalisé afin de l'enrichir, mais également à identifier et localiser les enjeux qui vous paraissent les plus importants pour le territoire de demain.



4
BALADES



73
PARTICIPANTS



+30 ARRÊTS
COMMENTÉS SUR
LE TERRITOIRE



8 JUIN
Avon
15 participants



6 JUILLET
Bois-le-Roi
20 participants

7 JUIN

La Chapelle-la-Reine
18 participants



14 JUIN

Chailly-en-Bière
20 participants



LES PRINCIPAUX ENJEUX ET THÉMATIQUES ABORDÉS PAR LES PARTICIPANTS LORS DES BALADES :

- Les mobilités : favoriser le partage de la voirie et le développement des mobilités douces et actives.
- La qualité paysagère et le patrimoine à préserver et valoriser.
- Les espaces verts et la place de la nature, des atouts du territoire à renforcer.
- Les commerces et centralités : soutenir le dynamisme de la vie locale.
- Le tissu résidentiel : veiller à l'insertion paysagère des nouvelles constructions de logements.

LE QUESTIONNAIRE EN QUELQUES RÉSULTATS CLÉS

Afin de recueillir votre expérience, vos usages et votre ressenti dans le cadre de l'élaboration du diagnostic de son PLUi, votre agglomération vous a proposé de répondre à un questionnaire. Habitat, environnement, économie, mobilités, patrimoine, agriculture, paysage... une diversité de thématiques était ciblée pour nourrir le diagnostic du territoire.

1086 
RÉPONDANTS

un niveau de participation très élevé pour un tel dispositif

LES TROIS PRIORITÉS DEVANT GUIDER L'ÉLABORATION DU PLUI SELON VOUS :



Protéger et valoriser la biodiversité



Promouvoir un équilibre entre le développement urbain et la préservation du paysage, du cadre de vie et de l'identité des villages



Encourager le développement d'actions pour limiter le réchauffement climatique et la pollution de l'air

QUELQUES RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE :

Pour **68.8%** des répondants, **il manque des équipements** dans leur commune.

+91% des habitants très satisfaits ou satisfaits de leur logement, de l'offre de logements à l'échelle du territoire.

La sécurité sur les voies routières et le manque d'aménagements adaptés (pistes piétonnes et cyclables, stationnements vélo...) : les deux principaux freins à l'utilisation des modes de déplacement doux.

La priorité selon les répondants pour protéger l'environnement : **aider les habitants à effectuer des travaux de rénovation énergétique** dans leur logement.